

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 23 février 2017

Conseillers communautaires en exercice : 129

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des conférences de la CCIT du Doubs à Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Président de la CAGB.

Ordre de passage des rapports : 0.1, 0.2, 0.3, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.1.6, 1.1.7, 1.2.1, 2.1, 2.2, 2.3, 2.4, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 5.1, 6.1, 7.1, 7.2, 7.3, 7.4, 7.5, 7.6, 7.7 (reporté), 7.8, 8.1, 8.2.

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 21h45.

Étaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU suppléante de M. Alain PARIS Besançon : M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA, M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Philippe MOUGIN, Mme Danielle POISSENOT, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'au 0.3), M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STAHL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Braillans : M. Alain BLESSEMAILLE Busy : M. Philippe SIMONIN suppléant de M. Alain FELICE Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. Gilbert PACAUD Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Châtillon-le-Duc : M. Philippe GUILLAUME suppléant de Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : M. Jean-Luc GUILLAUME suppléant de M. Bernard VOUGNON Chaudefontaine : M. Jacky LOUISON Chemaudin et Vaux : M. Bernard GAVIGNET, M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Yves BILLECARD Cussey-sur-l'ognon : M. Jacques GIRAUD Dannemarie-sur-Crête : M. Gérard GALLIOT Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Geneuille : M. Jean-Claude PETITJEAN Gennes : M. Christophe DEMESMAY suppléant de Mme Thérèse ROBERT Grandfontaine : M. François LOPEZ La Vèze : Mme Catherine CUINET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Les Auxons : M. Jacques CANAL, M. Serge RUTKOWSKI Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : M. Patrick CORNE Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : M. Pascal DUCHEZEAU Morre : M. Jean-Michel CAYUELA Nancray : M. Vincent FIETIER Novillars : Mme Aurore HERNANDEZ suppléante de M. Philippe BELUCHE (jusqu'au 0.3) Osselle-Routelle : M. Daniel CUCHE, Mme Anne OLSZAK Palise : Mme Daniel GAUTHEROT Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Arnaud GROSPERRIN Saint-Vit : Mme Annick JACQUEMET (jusqu'au 1.1.1), M. Pascal ROUTHIER (jusqu'au 1.1.1) Saône : Mme Sylvie GAUTHEROT suppléante de M. Yoran DELARUE Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Alain LORIGUET Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Vaire : M. Jean-Noël BESANCON Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vieilley : Mme Christiane ZOBENBULLER Villars Saint-Georges : M. Jean-Claude ZEISSER Vorges-les-Pins : M. Sylvain DOUSSE suppléant de Mme Julie BAVEREL

Étaient absents : Besançon : M. Julien ACARD, M. Pascal BONNET, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Christophe LIME, M. Thierry MORTON, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE Beure : M. Philippe CHANET Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Philippe COURTOT Franois : M. Claude PREIONI La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Merrey-Vieilley : M. Philippe PERNOT Noironte : M. Bernard MADOUX Pugey : M. Frank LAIDIE Torpes : Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD

Secrétaire de séance : M. Pierre CONTOZ

Procurations de vote :

Mandants : J. ACARD, C. CAULET, C. COMTE-DELEUZE, P. CURIE, YM. DAHOUI, D. DARD, O. FAIVRE-PETITJEAN, B. FALCINELLA, C. LIME, T. MORTON, Y. POUJET, A. POULIN, K. ROCHDI (à partir du 1.1.1), H. TRUDET, A. JACQUEMET (à partir du 1.1.2), P. ROUTHIER (à partir du 1.1.2), D. JACQUIN, V. MAILLARD

Mandataires : P. MOUGIN, R. STAHL, ML. DALPHIN, M. LOYAT, C. MICHEL, M. LEMERCIER, L. CROIZIER, S. BARATI-AYMONIER, E. MAILLOT, D. SCHAUSS, D. POISSENOT, A. VIGNOT, C. MICHEL (à partir du 1.1.1), S. DOUSSE, A. LORIGUET (à partir du 1.1.2), Y. MAURICE (à partir du 1.1.2), G. BAULIEU, JN. BESANCON

Délibération n°2017/003571

Rapport n°4.5 - Marché de prestations de collecte sélective des déchets d'emballages carton

Marché de prestations de collecte sélective des déchets d'emballages carton

Rapporteur : Françoise PRESSE, Vice-Présidente

Commission : Développement durable

Inscription budgétaire	
BP 2017 et PPIF 2017-2021 « Collecte cartons » Budget annexe Déchets	Montant prévu au BP 2017 : 90 000 € Montant de l'opération : 85 000 €/an

Résumé :

La prestation de collecte des cartons d'emballage sur les grands axes commerciaux de Besançon arrive à échéance le 30/06/2017.

Il est nécessaire de lancer une consultation pour assurer la continuité de cette prestation, pour une durée de 2 ans renouvelable 2 fois 1 an.

I. Contexte actuel

Le présent marché de prestation de collecte des cartons des professionnels a été attribué à la société Sita-Suez, en 2014. Il arrive à échéance au 30 juin 2017.

Il comprend la collecte une fois par semaine, des cartons d'emballage d'environ 1 000 professionnels bisontins adhérant à la charte « cartons » du Grand Besançon.

Le périmètre concerné est découpé en 3 circuits collectés une fois par semaine :

- Circuit n°1 le mercredi matin à partir de 8h30 jusqu'à 12h : zone de Châteaufarine et une partie du centre-ville de Besançon
- Circuit n°2 collecté le mercredi soir à partir de 19h30 jusqu'à 23h30 : le restant du centre-ville de Besançon et Rivotte
- Circuit n°3 collecté le jeudi soir à partir de 17h30 jusqu'à 20h30 : rue de Dole, les quartiers Battant, Marulaz, et les rues de Belfort et de Vesoul.

Les tonnages annuels collectés sont les suivants :

- 2013 : 360 tonnes,
- 2014 : 354 tonnes,
- 2015 : 357 tonnes,

II. Enjeux et perspectives

Il est proposé d'assurer la continuité de ce service à compter du 1^{er} juillet 2017, en lançant un nouvel appel d'offres ouvert sur une estimation annuelle de 85 000 € HT, pour une durée de 24 mois renouvelable 2 fois 1 an (mi-2017 à mi-2021).

Aujourd'hui, les cartons sont majoritairement déposés au sol pour leur collecte. A la pénibilité de ramasser les déchets à terre, s'ajoute l'inesthétisme des tas de cartons et l'image dégradée de la Ville de Besançon.

Aussi, le Grand Besançon réfléchit à la mise en place de roll et/ou bac pour la collecte des cartons pour les commerçants du centre-ville uniquement (estimation en cours du nombre de professionnels concernés et des volumes à contenir).

Les contraintes de stockage chez les professionnels, de présentation sur le domaine public, le volume de production, les nuisances et autres contraintes de voirie (terrasse, largeur des trottoirs, ou passage du Tram) sont nombreuses. Une observation approfondie de ces contraintes est en cours. A l'issue de cette enquête courant du 1^{er} semestre 2017, des propositions pourront être présentées, testées et éventuellement pérennisées.

Des changements concernant les itinéraires des tournées de collecte, les jours et heures de collecte seraient appliqués au 1^{er} juillet 2017 pour permettre aux professionnels de présenter et rentrer les éventuels bacs/rolls durant leurs horaires d'ouverture.

A compter du 1^{er} juillet, les collectes des cartons seraient maintenues une fois par semaine sur deux demi-journées (les mardis et jeudis à partir de 14h sur deux circuits différents).

A l'unanimité des suffrages exprimés, 2 abstentions, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur les nouvelles modalités de collecte des cartons des professionnels (jours, heures et expérimentation de nouveaux outils de précollecte),
- se prononce favorablement sur le lancement de la consultation de prestation de collecte des cartons,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché et toutes pièces nécessaires à sa bonne exécution avec l'entreprise dont l'offre aura été déclarée économiquement la plus avantageuse par la Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109

Contre : 0

Abstentions : 2

Ne prennent pas part au vote : 0

